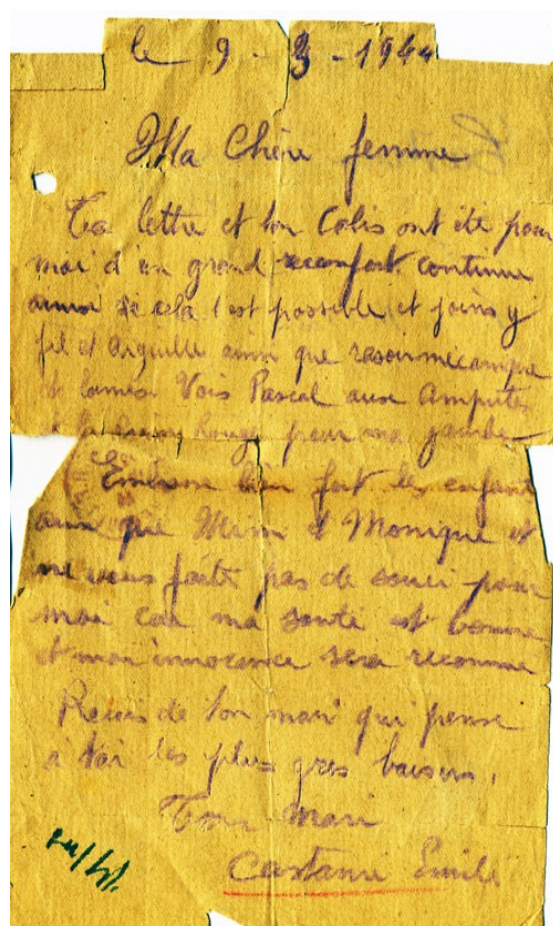


Vous trouverez ci-dessous la copie d'un petit livre publié après la Libération qui explique les conditions de détention à la prison de la 32^{ème} (rue de la 32^{ème} à Montpellier).

Émile sera arrêté le 22 février 1944 et c'est ici qu'il sera détenu pendant 45 jours. N'oublions pas qu'à cette date là il est âgé de 55 ans et amputé d'une jambe, d'ailleurs sa jambe artificielle lui avait été retirée pendant tout ou partie de son incarcération (j'ignore les détails, mais je sais qu'il a été obligé de se tenir debout sur une seule jambe pendant plus de 24 heures avec un gardien qui le brutalisait pour le faire se relever).

Il a été arrêté pour avoir aidé la Résistance. Je joins quelques lettres de cette période:

- une qui a été écrite par Émile depuis la prison (au crayon de papier, voir dans le petit recueil suivant quelles conditions les détenus pouvaient écrire);
- quelques mots d'Élise;
- et enfin une lettre d'André, son fils qui se trouve à Albi.



Le 9-3-1944

Ma Chère femme

Ta lettre et ton colis ont été pour moi d'un grand réconfort continue ainsi si cela t'est possible et joins y fil et aiguille ainsi que rasoir mécanique et lames. Vois Pascal aux Amputés à la (illisible: prison??) Rouge pour ma jambe.

Embrasse bien fort les enfants ainsi que Mimi et Monique et ne vous faites pas de souci pour moi car ma santé est bonne et mon innocence sera reconnue.

Reçois de ton mari qui pense à toi les plus gros baisers.

Ton mari.

Castanié Émile.

Mon Chéri

Je pense que malgré l'absence de nouvelles
tu es en bonne santé et que tu as le
courage de supporter cette séparation
J'ai de bonnes nouvelles des enfants
J'espère que tu n'es pas malade. J'ai
A bientôt et recois de ta femme qui
te chéri mille caresses

E. Castanie

Mon chéri

Inutile que je te dise ma détresse tu l'as
compréhension prend patience car quand on a la
conscience tranquille on peut avoir du courage
J'espère que tu n'es pas malade. J'ai
de bonnes nouvelles des enfants
A bientôt et recois de ta femme qui
te chéri mille caresses

E. Castanie

le 30-3-44

Mon chéri

J'ai reçu ta lettre du 9 mais hélas ces nouvelles
ne sont pas fraîches. J'espère que tu supports avec
courage cette séparation qui se prolonge. Je pense que
l'on reconnaît ton enracinement et que tu vas continuer
auprès de moi. Les enfants sont venus le 12 et sont repartis
le 13. Ils vont bien et Michel et Dominique se font grands.
J'espère que ta mère ne te fait pas souffrir n'ayant
rien pour le soigner et que tu n'es pas de mauvaise
humeur. Quant au collier je fais des efforts que je peux. Je
pense surtout que tu n'es pas malade. Quand à
moi je vous aime très fort.

Reçois de ta femme qui te chéri ses plus
gras baisers E. Castanie

Albi le 5 mai 1944

Ma petite maman

C'est aujourd'hui dimanche, un bon dimanche. Comme tu le sais je suis à Toulouse. où je ne serais pas mal si ce n'était pas le souci que je me fais de voir tant de malheur s'étaler sur nous. Que des soucis tu dois te faire pour notre pauvre papy. Que tu dois te sentir seul à Montpellier. Si les enfants si aimés, pas si éternels. Charlotte serait venue avec elle à Montpellier et tu aurais été moins seule. Dès que Michel ira avec Charlotte viendra, mais j'espère que d'ici là vous serez avec papy parmi nous.

Michel est un peu fatigué il a eu un peu de fièvre, le docteur a dit que ce n'était rien. Il a aussi un peu maigri. Lela passe avec les beaux jours, car en ce moment nous avons un froid de canard et la neige.

Cela nous rend bien tristes et nous rendions, avoir de bonnes nouvelles.

Ici à Albi nous nous débrouillons bien. Si tu as besoin de quelque chose écrit nous-le. Les Temps-ci nous avons un peu d'argent d'avance et si ^{en} besoin de écrit-le. Je pense que tu pourras toucher le mois de papa sinon nous t'en enverrons et sais quelqu'un qui s'occupe de toi.

J'ai un camarade qui m'a signalé que Dulon, je pense que c'est le fils Dulon le chemisier, était à l'intendance de Police, peut-être lui, pourrait te donner quelques renseignements, mais je ne pense pas qu'il sache davantage que le Préfet.

Nous sommes dans la consternation, mais nous espérons toujours. Ma petite maman chérie je ne t'écirais pas plus longtemps pour aujourd'hui. Nous pensons que d'ici quelques jours vous serez tous les deux avec nous. Monique toujours mignonne et Michel un peu abattu l'embarquant fait ainsi que Charlotte et moi-même.
Alix

La prison de la 32^{ème} gardait les détenus pour une durée qui variait de quelques heures à quelques mois; à peu d'exceptions près, le séjour des prisonniers n'excédait pas 3 mois. On sortait de la 32^{ème}; ou libéré; ou libéré avec résidence surveillée; ou envoyé dans d'autres prisons ou camps de concentration de France qui précédaient la déportation ou l'exécution, ou enfin, déporté en Allemagne en passant par le centre de triage de Compiègne.

M. S.

PRÉFACE

Les «rescapés» des cellules de la prison de la 32^{ème}, ceux qui ont évité la torture ou y ont résisté, ceux qui ont échappé à la fusillade ou à la mort lente et puis horrible des camps allemands se sont unis en un groupe amical au sein duquel se perpétue, avec le souvenir impérissable des camarades assassinés, celui des souffrances subies et aussi, celui des camaraderies réconfortantes nées derrière les grilles des cellules et des cachots. Ceux-là savent et n'oublieront pas.

Mais il est bon que le public sache aussi et qu'il se souvienne.

C'est pourquoi le témoignage direct, si impressionnant dans sa froide objectivité, d'une de nos plus courageuses camarades, Madame Marcel Sollières, éloquemment commenté par un autre sympathique rescapé, mon ami Maurice Justin, méritait, après avoir été diffusé par la radio, d'être imprimé et édité pour l'édification de nos concitoyens.

Les indifférents — s'il y en a — et ceux qui, trompés par une propagande perfide, ont pu croire à la vertu de la «collaboration» ou à la «correction» des Allemands, pourront se convaincre par ce témoignage, après tant d'autres, que nazis et miliciens, boches et proboches, se valaient et étaient descendus aussi bas dans la cruauté sadique et la criminelle oppression.

A heure où s'édifie un monde nouveau, à la réalisation duquel nous devons consacrer tout notre travail, toute notre énergie et toute notre bonne volonté, il faut que nul n'oublie par quel douloureux chemins a dû passer notre libération; quelles souffrances, quels martyrs et quels deuils nous ont seuls permis de sortir de l'abîme de douleur et de honte dans lequel nous avaient plongés l'orgueil insensé des régimes fascistes et leur culte de la violence.

La société de demain ne sera, comme nous l'avons, fraternelle, juste et humaine, que si nous sommes certains d'avoir détruit à jamais, sans qu'ils puissent revivre sous aucun prétexte, les instincts d'oppression et de cruauté entraînant fatalement le mépris de la justice, de la liberté, de la dignité et de la personnalité humaines et dont nous avons pu constater les tristes et terribles effets dans les bagnes d'Himmler comme dans les prisons de Darnand, à Buchenwald comme à Drancy et, dans notre propre ville, dans les cellules de la caserne de Lauwe comme dans celles de la prison de la 32^{ème} ou la chambre de torture de la villa des Rosiers.

Il faut remercier Mme Marcel Sollières et M. Maurice Justin de nous l'avoir opportunément rappelé.

Émile MARTIN

Président du Comité Local de la Libération

1^{er} Maire de la libération.

AVERTISSEMENT

Les faits qui sont relatés dans le rapport qui fait l'objet de cette petite brochure, ont paru à son auteur à peu près complets.

Peut-être quelques détenus auraient-ils pu y ajouter un chapitre ou un paragraphe; mais sans doute, ils n'auraient évoqué alors que quelques souvenirs personnels, qui malgré leur intérêt, n'auraient rien ajouté à l'ensemble.

Ils seront tous d'accord pour reconnaître l'exactitude de ce qui est décrit.

Par ailleurs, si dans le rapport, les mots «généralement», «parfois», «souvent» reviennent fréquemment, c'est que, comme il est spécifié dans ces pages, aucune règle précise n'était suivie par les agents de la Gestapo dans l'exercice de leurs fonctions, et qu'enfin, les règlements étaient souvent modifiés.

ASPECT DE LA PRISON

La prison militaire allemande, dite «prison de la 32ème» fut organisée par les allemands dans la prison militaire Française de la rue de la 32ème à Montpellier.

Au rez-de-chaussée, une première cour donnait accès dans les bureaux, le poste de garde, la cuisine et la salle de réception des colis destinés aux prisonniers.

Dans une deuxième cour attenante, se trouvaient les cachots et quelques cellules.

Dans une autre cour encore, la grande cellule dite «la chapelle», ainsi nommée parce que c'était une ancienne chapelle.

Le premier étage où se trouvait autrefois les bureaux et les logements des gardiens français, avait été transformé par les allemands et comportait: des cellules, un cachot, le réfectoire des gardiens, une vaste salle où parfois on s'interrogeait les détenus, et une autre dans laquelle étaient entreposées les couvertures et les gamelles qui leur étaient affectées.

Au deuxième étage se trouvaient les chambres des gardiens, tous sous-Officiers de la Wehrmacht.

Les cellules mesuraient environ 3 mètres sur 4; les détenus s'y trouvaient de 1 à 8; la plus grande (la chapelle) aménagée pour en contenir de 15 à 20, en recevait généralement 35 à 40.

Les murs des cellules étaient peints en blanc, à la chaux; les fenêtres murées presque entièrement étaient munies d'un grillage et de barreaux; l'air et le jour n'y pénétraient que par un espace d'environ 20 cm sur 40. En guise de lit, il y avait dans les cellules, une plate forme de bois incliné (bat-flanc) ou des lits à étages; et dans les cachots, un petit lit en fer.

Les uns et les autres avec un matelas d'une saleté repoussante et plein de vermine.

Enfin, dans quelques cellules, il y avait une table et 1 ou 2 tabourets que les prisonniers occupaient à tour de rôle lorsqu'ils étaient nombreux. Dans chacune d'elles se trouvait une poubelle que l'on ne pouvait vider que le matin.

Les cachots avaient juste la longueur du lit et environ 1 mètre 50 de large. Le mobilier se composait du lit, avec ou sans matelas, suivant la qualité d'un détenu, de la poubelle et parfois d'un tabouret.

A chaque porte était accroché le règlement suivant:

Zelle N°

Cellule N°

RÈGLEMENT DES CELLULES¹

1. — Le silence absolu et la plus grande propreté doivent régner dans les cellules.
2. — Il est interdit de chanter, de siffler, de crier, de parler et de frapper.
3. — Les divers objets l'installation doivent être ménagés.
4. — Toute détérioration commise intentionnellement, ou par négligence, sera payée sur les biens du détenu.
5. — Les inscriptions, dessins, ou signes de toutes sortes sur les murs, ou sur les plafonds, seront punis.
6. — Il est interdit aux détenus et aux condamnés de fumer ou de consommer des boissons spiritueux.
7. — Les prévenus, eux, doivent adresser la demande au Tribunal.
8. — Les ordres du personnel de surveillance doivent être exécutés immédiatement et sans réplique.
9. — Tout contrevenant sera puni.
10. — Les surveillants sont les supérieurs des prisonniers. Leurs ordres sont des ordres de service.
11. — Tout essai de prise de contact-du prisonnier, etc., avec la cellule voisine ou avec l'extérieur sera puni.
12. — Il est interdit aux prisonniers de se montrer aux fenêtres, d'y placer des objets, ou de les y pendre.
13. — Lorsqu'un surveillant ou tout autre supérieur entre dans la cellule, le prisonnier doit se tenir droit «au garde-à-vous», contre le mur opposé, et répondre à voix haute et distincte.
14. — Lorsqu'un détenu a besoin de quelque chose, il doit l'annoncer en sonnant ou en frappant, et attendre que le sous-officier de service se présente, qui l'écouterà.
15. — Toutes les demandes et sollicitations doivent être présentées le matin à l'ouverture des cellules. Toutes les demandes adressées après ce temps ne seront pas prises en considération, sauf, si elles peuvent encore être adressées verbalement à l'ouverture.
16. — Pour toutes les questions concernant la vie à l'intérieur de la maison d'arrêt, les prisonniers seront périodiquement instruits de la réglementation de la maison. Celle-ci est à la disposition, pour étude de tout prisonnier.

Le Commandant.

1 Copie intégrale.

INCARCÉRATION

Dès son arrivée à la prison, l'inculpé, s'il était résistant, subissait généralement une fouille minutieuse.

Dans certains cas, celle-ci fut pratiquée à même le corps du détenu ou de la détenue.

Il y avait plus de laisser-aller pour ceux que la Gestapo ne considérait pas comme dangereux pour elle; les condamnés de droit commun bénéficiaient, par exemple d'un privilège qui leur permettait de garder certains objets, tels que: montre, couteau, crayon, etc... Quelques-uns d'entre eux avaient même en cellule, une valise contenant des vêtements et des objets de toilette.

L'après guerre nous a appris pourquoi, certaines faveurs furent accordées à quelques internés.

D'autre part, les policiers allemands étaient très irréguliers dans leur manière de procéder.

Les prisonniers raciaux, à part quelques exceptions, gardaient ce qu'ils avaient par devers eux; sans doute parce que la durée de leur séjour en prison était subordonnée au départ presque hebdomadaire d'un convoi pour le camp de Drancy.

Après l'opération de fouille, et avant d'entrer en cellule, le prisonnier recevait une couverture, une gamelle et une cuillère.

Le résistant, reconnu comme tel, était presque toujours isolé, soit au cachot, soit en cellule, suivant la gravité de son cas; plus tard, c'était pour lui la cellule commune mais pour retourner le plus souvent au secret, après un interrogatoire.

Les autres, étaient jetés pêle-mêle avec des individus de toutes catégories; un officier partageait le «bas-flanc» avec un repris de justice; un prêtre avec un homme du milieu ou un homosexuel, et ainsi à la fantaisie de la Gestapo.

Dans les cellules des femmes, la promiscuité était aussi désastreuse.

Des femmes eurent souvent à se défendre contre les assiduités amoureuses de certaines autres; et la faim, la différence des motifs d'internement, la jalousie et même la coquetterie donnaient lieu à des scènes parfois tragiques.

LA VIE EN PRISON

A partir de sept heures, le gardien frappait à chaque porte en lançant un «aufstehen!»² sonore; les détenus devaient se lever aussitôt et plier leur couverture, ou l'étendre soigneusement sur le matelas.

Ils attendaient ensuite le balai que le même gardien faisait circuler de cellule en cellule. Ils balayaient celle-ci à tour de rôle lorsqu'ils y étaient plusieurs.

Ce travail terminé, c'était la corvée de tinette. Le gardien réapparaissait pour annoncer «Lavach Kabinet»; les prisonniers manquaient rarement l'occasion de lui dire: «La vache c'est toi» et la réponse invariablement était «Ja».

D'une cellule après l'autre les détenus sortaient alors pour aller vider la poubelle, et, par la même occasion, ils devaient procéder à leur toilette pour laquelle il était accordé seulement 5 minutes *par cellule*, quel qu'en soit le nombre des détenus.

Deux grands bacs de ciment qui servaient autrefois de lavoirs étaient utilisés comme lavabos; pour les prisonniers du rez-de-chaussée, l'un se trouvait dans une cour pour ceux du premier étage, l'autre était dans le couloir. Ici, un seul robinet; au rez-de-chaussée 4; mais, dans les deux cas, ils étaient insuffisants, surtout pour les pensionnaires de «la chapelle», dont le nombre variait entre 15 et 40.

En bref, 5 minutes de présence au «lavabo» et jusqu'à 10 détenus pour un robinet; voilà pour la toilette.

Pendant les 8 à 10 premiers jours, les détenus n'avaient généralement, ni serviette de toilette ni savon, et certains pour cette raison, restèrent plusieurs semaines sans pouvoir se laver.

J'ai connu le cas isolé d'une détenue dont l'appartement était occupé par les allemands. Elle n'a jamais pu

2 Se lever.

obtenir d'eux le moindre objet et, de ce fait, elle resta trois mois avec, pour tous usages, un petit mouchoir de poche.

Après la toilette, enfermés à nouveau, les prisonniers attendaient le «jus» du matin; une eau plus ou moins chaude brouillée de poudre noire contenue dans une lessiveuse et que l'on servait à raison de 1 litre par détenu.

La distribution se faisait devant chaque cellule.

Après avoir bu un peu de cette mixture, certains s'en servaient pour se laver partiellement le corps; elle était précieuse également à ceux qui disposaient d'un rasoir.

Je rappelle à ce sujet que quelques internés étaient en possession de certains objets, mais il y eut aussi ceux qui pouvaient recevoir des colis dans lesquels étaient savamment dissimulées- les choses défendues.

Vers 8 heures 30, le calme revenait et c'était dans les cellules l'attente fiévreuse du moment redoutable et toujours possible où un détenu serait appelé pour l'interrogatoire.

A 11 heures, commençait la distribution de la soupe, servie de la même façon que le «jus». Un litre d'eau chaude dans laquelle surnageaient des morceaux de rutabagas, de carottes ou de navets toujours insuffisamment cuits.

Vers midi, heure à laquelle les gardiens du premier étage s'absentaient invariablement, les détenus communiquaient entre-eux.

Par des petits trous faits dans la porte du cachot (du 1er étage), on découvrait tout le couloir, ainsi, celui ou celle qui l'occupait, pouvait surveiller le départ et l'arrivée des gardiens, ce qui permettait de parler sans crainte d'être surpris. Après ces conversations qui duraient à peu près dix minutes, c'était à nouveau la même anxiété qui régnait, la même crainte de l'interrogatoire.

A 16 heures, on servait le repas de la journée le plus important; environ 300 grammes de pain, une rondelle de saucisson ou 15 grammes de fromage, ou une cuillerée de confiture.

Les samedis et les dimanches, ce repas était servi entre 13 heures et 14 heures à la fantaisie du cuisinier qui faisait la semaine anglaise et, qui, le dimanche, allait au cinéma.

Lorsque fatigué du samedi, il arrivait trop tard à son travail le dimanche, la soupe était distribuée à midi au lieu de 11 heures, ce qui n'empêchait pas le repas qui devait être servi à 16 heures de suivre immédiatement.

La plus grande importance de ces détails, c'est que ce cuisinier était français...

Le régime alimentaire était le même pour tous les détenus.

A 20 heures, tout le monde devait être couché.

Au premier étage, les gardiens faisaient les cent pas pendant toute la nuit, devant les cellules qui restaient éclairées jusqu'au matin.

Au rez-de-chaussée, les cachots étaient constamment plongés dans l'obscurité et leur disposition était telle, et leur construction si étudiée qu'une surveillance n'était pas utile la nuit. La cour seule était gardée.

C'était le moment pendant lequel les détenus des cachots parlaient entre eux.

Au cours de ces conversations, bien des imprudences furent commises qui coûtèrent la vie à plusieurs détenus.

Là comme ailleurs il y avait des «moutons».

Chaque vendredi on procédait au nettoyage des cellules. Ce nettoyage qui était effectué par les prisonniers, consistait à jeter un seau d'eau sur le sol et à balayer ensuite. Lorsque le temps était humide, le sol ne séchait pas; d'où rhumes et bronchites dont il ne fallait pas songer à se plaindre.

Le samedi, lorsque cela plaisait à la direction, quelques détenus (parfois au choix du gardien) étaient conduits à la douche, comme pour la toilette journalière, le temps dérisoire qui leur était accordé les obligeait à y aller tout nu et à en revenir de même, hiver comme été. Un jour, après une visite du docteur allemand, la douche fut néanmoins imposée à tous.

Le moindre déplacement s'effectuait toujours sous l'œil vigilant de 4 ou 5 gardiens armés de mitraillettes et vociférant des «schnell» et des «rasch»³ sans arrêt, mots souvent accompagnés de gifles ou de bourrades.

Quelquefois, suivant le bon vouloir du gardien, c'était une promenade de 5 à 10 minutes. Promenade individuelle pour ceux des cachots ou les isolés en cellule, et par cellules pour les autres.

Par mesure d'hygiène, les prisonniers étaient appelés à secouer leur couverture dans une cour; ils procédaient parfois plusieurs jours de suite à ce travail, et restaient souvent des semaines avant de le reprendre.

3 Vite-rapide.

Le passe temps des détenus était de tuer leurs poux de corps. L'été, c'était la chasse aux puces et aux punaises; mais dans l'ensemble, les prisonniers cherchaient un dérivatif à l'insupportable ennui.

Ils priaient, ils élaboraient des plans d'évasion qui d'ailleurs s'avéraient pratiquement irréalisables; ils soignaient les blessures de leurs camarades qui revenaient d'un interrogatoire; c'était à peu près là, toutes les distractions possibles. Malgré l'interdiction, quelques-uns avaient réussi à fabriquer, au prix de grosses difficultés, un jeu de cartes, un jeu de dames ou un jeu d'échec au moyen de bouts de papier⁴ et de paille de balai; mais, très souvent, des semaines de travail obstiné étaient anéanties en quelques secondes par l'arrivée du gardien qui infligeait une punition et confisquait le tout.

D'autres internés restaient constamment dans un complet état d'abrutissement; mais quelle que soit la distraction ou quel que soit l'état d'esprit de chacun d'entre eux, ils prêtaient l'oreille au moindre bruit et rien ne pouvait éloigner d'eux la crainte de la visite de la Gestapo ou de l'appel pour un interrogatoire.

Quelques détenus avaient l'avantage de travailler.

Les hommes nettoyaient les couloirs; les femmes s'occupaient de l'entretien des bureaux, des chambres, etc...; certaines étaient employées à la cuisine pour éplucher les légumes ou faire la vaisselle; elles ne vivaient la vie de la prison que la nuit de 19 heures à 7 heures.

Il leur était alloué pour cela une double ration de vivres.

Ajoutons que tous les prisonniers désiraient bénéficier de ce régime qui n'était appliqué que sur avis de la Gestapo et seulement pour les internés qu'elle jugeait ou qu'elle croyait inoffensifs.

Lorsqu'un détenu était malade, un infirmier stupide lui faisait prendre invariablement des comprimés dont la couleur différait suivant le mal signalé, en attendant la visite du docteur, visite dont le malade ne bénéficiait que si le gardien avait pensé ou jugé bon de la provoquer. Le docteur ne venait à la prison que tous les 3 ou 4 jours; l'infirmerie qui n'exista qu'à une certaine époque était surtout utilisée pour la visite des détenus susceptible de faire partie du convoi en partance.

Les prisonniers pouvaient recevoir des colis de l'extérieur, en nombre indéterminé et au poids illimité. Ces colis étaient apportés à la prison même, par les parents ou les amis des internés; cependant, après la condamnation à mort de quelques détenus, cette méthode fut abandonnée et remplacée par un service organisé par la Croix Rouge Française; un colis tous les 15 jours fut autorisé, dont le poids ne pouvait pas dépasser 5 kilos. Au moment de la distribution des colis, le contenu était vidé sur la table et ce qui paraissait suspect aux policiers présents, était impitoyablement supprimé (papier, ouvre-boîte etc...).

Le calme de la prison n'était troublé hormis le bruit des pas du gardien, que par l'arrivée de nouveaux détenus, par les plaintes de ceux qui revenaient d'un interrogatoire ou par le bruit des voix des agents de la gestapo dans les couloirs.

Généralement, chaque semaine, avait lieu le départ d'un convoi pour un camp de concentration. Les prisonniers qui en faisaient partie pouvaient recevoir de chez eux, une valise contenant des vêtements et des vivres. Ce départ leur paraissait une délivrance.

LES PUNITIONS

Pour être surpris à parler, les prisonniers après avoir reçu une semonce d'importance, étaient privés de leur couverture pour la nuit. J'ai vu en plein hiver, des détenus coucher à même le bois du «bas-flanc», pour se couvrir de leur matelas pourtant infect.

Pour une réponse que le gardien n'avait pas comprise, ou simplement parce qu'on ne le comprenait pas, celui-ci administrait un coup de poing ou supprimait la nourriture pour trois ou quatre jours.

En toutes occasions, les gifles et les bousculades étaient courantes.

Les punitions plus sévères faisaient l'objet de décisions de la gestapo: suppression de matelas et de lit; fers aux pieds ou menottes (parfois les deux) jour et nuit, quelquefois pendant une semaine; visites de la gestapo pendant la nuit, avec tout ce qu'elles comportaient d'horreur.

4 Les détenus disposaient de petits morceaux de journaux qui leur étaient distribués en guise de papier hygiénique, et des papiers d'étain qui enveloppaient les crèmes de gruyère.

Une autre punition consistait en la visite du chef de la prison, qui prenait un plaisir sadique à tenir des propos démoralisants à l'excès; par exemple, il feignait de plaindre le détenu et lui demandait s'il n'a rien de spécial à faire connaître à sa famille, dans le cas très probable, laissait-il entendre, où la gestapo déciderait d'en finir brusquement avec lui.

Enfin, l'obligation de rester en cellule était la punition de ceux qui travaillaient.

LES INTERROGATOIRES

Les interrogatoires étaient, il faut le souligner, ce que redoutaient le plus les prisonniers. Il ne peut être question ici que des internés politiques et résistants, les autres arrêtés par la Feld-Gendarmerie ne subissaient pas d'interrogatoire dangereux. Cependant, les méthodes de travail de la gestapo étaient si fantaisistes, qu'il est possible qu'un de ces prisonniers devint une de leur victime.

Les interrogatoires avaient lieu tous les jours, dimanches compris et à toutes heures du jour et de la nuit.

Le gardien venait chercher le prisonnier pour le conduire dans la cour où la gestapo l'attendait. Le premier contact était parfois brutal, cela promettait pour les heures à venir.

Le lieu et la forme des interrogatoires variaient selon la qualité du détenu d'abord, et ensuite, avec sa résistance physique. Ils avaient lieu quelquefois à la prison même, mais le plus souvent menottes aux poignets (menottes à clous intérieur qui s'enfonçaient dans la chair au moindre geste) le détenu prenait place entre deux policiers dans la voiture qui le déposerait quelques instants après à la villa des Rosiers ou à la villa St-Antonin.

Ces deux villas furent deux choses bien différentes; cependant ceux qui n'eurent pas à les connaître personnellement englobent les deux sous la même dénomination: villa des Rosiers.

A la villa St-Antonin avaient lieu les interrogatoires les moins cruels; cependant dans certaines chambres, on y connaissait la règle triangulaire — bloc long à section triangulaire sur lequel le détenu devait se tenir à genoux pendant qu'on l'interrogeait — Lorsque ses réponses ne satisfaisaient pas les policiers, ou bien si sa souffrance n'était pas apparente, le détenu devait supporter sur ses épaules le poids d'un ou plusieurs de ses bourreaux, l'arrête de la règle avait tôt fait alors de pénétrer dans les genoux du patient qui devait supporter soir mal jusqu'à épuisement.

Un autre instrument de torture était la presse à copier dans laquelle la tête du prisonnier était serrée progressivement.

Les piqûres multiples d'épingles, de pointe de couteau ou de baïonnettes, les coups de nerf de boeuf, la flagellation avec la ceinture munie d'une boucle, étaient autant de supplices que l'on infligeait à la villa St-Antonin.

Les allumettes enfoncées sous les ongles et allumées ensuite par les interrogateurs, semblaient un jeu pour ces derniers. Les détenus redoutaient aussi les comprimés que la gestapo leur faisait ingurgiter.

Les cigarettes qu'après plusieurs jours de jeûne ils étaient obligés de fumer, et les verres de vin qu'ils devaient absorber complétaient ce programme.

Mais; c'était à la villa des Rosiers que se trouvait la chambre des tortures de laquelle les prisonniers ne sortaient guère que sur une civière. La vue du sang sur le brancard qui s'y trouvait et dans les lavabos, édifiait le détenu dès son entrée, sur la cruauté des interrogateurs.

Sur une table étaient installés les instruments de torture les plus inattendus: casque électrique, menottes tranchantes, longues aiguilles de grosseur différente, fer à souder et à repasser, cordes, spéculum, ampoules de liquide, seringues, etc...

C'était dépouillées de leurs vêtements que les victimes subissaient les tortures.

La chaise électrique a aussi joué son triste rôle.

Il y eut aussi à la villa des Rosiers, d'autres tortures; tortures morales et physiques, tortures inavouables et impossibles à décrire, je les tairai donc volontairement et... par pudeur.

Lorsqu'après un interrogatoire, le prisonnier que l'on ramenait en prison, se trouvait dans un état trop pitoyable, il était mis au secret; c'était l'isolement complet afin qu'il ne puisse pas faire connaître aux autres la manière dont il avait été traité.

Malgré cette précaution, les prisonniers parvenaient souvent à aviser leurs camarades et à leur donner des

conseils.

Les prisonniers disposaient parfois pour correspondre entre eux d'un minuscule bout de crayon qu'ils avaient pu rogner lorsque le gardien leur en confiait un pour la correspondance que j'ai passé sous silence, celle-ci étant presque inexistante. Les lettres que parfois on faisait écrire aux détenus n'arrivaient que très rarement à destination. Elles servaient uniquement à faire connaître à la police allemande l'état d'esprit du prisonnier.

Je terminerai ce rapport, en soulignant une fois encore par le fait suivant, la crainte justifiée des interrogatoires:

Le cachot attendant au mien était occupé par un jeune homme âgé d'environ 21 ans; il avait toujours fait preuve d'un grand courage et d'un sang froid admirable.

Un matin, après avoir été prive de nourriture pendant quatre jours, il dut subir un interrogatoire; celui-ci dura 11 heures.

A son retour au cachot (il était 22 heures environ), je l'entendis se plaindre et pleurer; je frappai au mur, et alors d'une voix déjà éteinte et par des phrases entrecoupées, il me raconta les tortures qui lui avaient été infligées.

Sa souffrance physique était à son comble; cependant la souffrance morale l'emportait, et voici ces derniers mots:

«Ils — les policiers — m'ont dit que demain ils recommenceraient, mais j'ai surtout peur qu'ils me fassent boire pour me faire parler. J'ai peur de perdre le contrôle de moi-même. Ils n'auront rien de moi, ils ne sauront rien, je préfère mourir.»

Mes appels répétés restèrent sans réponse. Un grand silence régnait dans son cachot; le silence de la mort.

Mon voisin d'infortune avait mis fin à ses jours pour sauvegarder la liberté et la vie de ses chefs...

LA VILLA DES ROSIERS EST DEVENUE TRISTEMENT CELEBRE, ELLE RESTERA TOUJOURS UN CAUCHEMAR POUR CEUX QUI L'ONT CONNUE.

FIN